



CTE - 044M
C.P. – Cible de
réduction d'émissions
de gaz à effet de serre
du Québec pour 2030

Montréal, le 22 octobre 2015

Madame Louise Cameron
Secrétaire de la Commission du Transport et de l'Environnement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Par courriel : cte@assnat.qc.ca

Objet : Consultations sur la cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030 – Contribution exceptionnelle de la collecte sélective à l'atteinte de l'objectif

Madame,

La présente vise à partager, avec les parlementaires membres de la Commission des transports et de l'environnement, les commentaires de Éco Entreprises Québec (ÉEQ) à l'égard de l'objectif fixé par le Québec pour réduire l'émission des gaz à effet de serre (GES) de 37,5 % d'ici 2030.

Nous souhaitons faire connaître l'extraordinaire potentiel de la collecte sélective à l'atteinte des objectifs de réduction des GES du Québec. En effet, avec 800 000 tonnes métriques récupérées par année, la collecte sélective (collecte des matières recyclables porte-à-porte) permet déjà d'éviter annuellement l'émission de 275 000 tm de GES¹. Dans son plan stratégique, ÉEQ vise à augmenter les quantités récupérées de 50 % à l'horizon 2023, soit une réduction supplémentaire annuelle d'émission de GES d'environ 140 000 tm et ce, sans coût pour le gouvernement.

En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, les entreprises qui mettent en marché des contenants, emballages et imprimés ont contribué au financement des programmes municipaux de collecte sélective en versant aux municipalités, 1 milliard de dollars depuis 2005, dont 135 millions en 2014. La contribution de ces entreprises a permis de récupérer 5 millions de tonnes de matières recyclables et d'éviter depuis 10 ans l'émission de 2 millions de tonnes de GES.

Chez ÉEQ, nous nous sentons interpellés par les cibles de réduction ambitieuses de GES du Québec. Nous voulons collaborer avec le gouvernement et les acteurs concernés pour

¹ Source : Éco Entreprises Québec



développer tout le potentiel économique et environnemental de la collecte sélective. Déjà, nos actions visant à financer et optimiser la collecte sélective contribuent de manière significative à améliorer le bilan environnemental du Québec et font l'envie d'autres juridictions, notamment pour les raisons suivantes :

- C'est au Québec qu'on retrouve la meilleure desserte de collecte porte-à-porte : 99 % des citoyens sont desservis à domicile.
- Le Québec est aussi cité en exemple grâce au fait que ce sont les entreprises qui mettent en marché les contenants et les emballages qui remboursent 100 % des coûts nets aux municipalités. Le Québec fut la première province canadienne à adopter un tel cadre réglementaire.

De la conception à la deuxième vie

Nous reconnaissons l'urgence d'agir et c'est pourquoi nous multiplions les actions visant à favoriser les choix écologiques et à optimiser la collecte sélective qui est ni plus ni moins le transport collectif des matières recyclables. ÉEQ encourage également l'innovation et le partage des meilleures pratiques dans le but d'optimiser la chaîne de valeur des matières recyclables. Pour ce faire, ÉEQ collabore avec de nombreux partenaires à différents niveaux. ÉEQ s'implique notamment auprès des entreprises pour réduire les quantités à la source et privilégier l'utilisation de matières recyclables, une façon d'éviter des GES en réduisant l'utilisation de matières vierges. D'autre part, l'organisme est engagé avec les municipalités et les autres intervenants pour accroître le recyclage et la valeur économique des matières récupérées.

De manière plus concrète, nous mettons à la disposition des entreprises un outil novateur basé sur des stratégies d'écoconception, des normes et standards reconnus internationalement pour répondre aux défis actuels en optimisation des emballages. Le portail *OptimEco.ca* vise à soutenir les entreprises faisant des affaires au Canada dans la conception de leurs emballages et imprimés, grâce à une approche de développement durable porteuse de retombées en termes d'économies, d'innovation et de réduction de l'impact environnemental.

Pour accompagner le monde municipal, nous avons mis en place le Chantier des meilleures pratiques de la collecte sélective, qui a pour but de créer une collaboration avec les municipalités de toutes les régions du Québec. Le Chantier offre l'occasion aux intervenants de travailler ensemble pour encourager les citoyens à récupérer plus et mieux, à optimiser chaque étape du système, à mettre en place des standards de qualité et à diversifier les débouchés pour les matières recyclées.

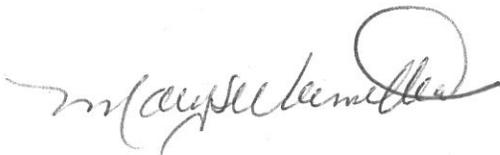
Enfin, un engagement d'investissement de 40 millions de dollars sur cinq ans a été annoncé le 5 juin 2015 par Éco Entreprises Québec. Cet important engagement vise la modernisation des centres de tri et le développement de nouveaux débouchés, notamment pour le traitement du verre et pour la stimulation des débouchés relatifs à son utilisation. Par ces investissements majeurs, Éco Entreprises Québec entend favoriser le développement de marchés issus de

l'innovation ainsi que l'accroissement de l'utilisation des résidus de verre dans les infrastructures et les matériaux, et ce, tant dans le domaine des transports que dans le secteur municipal. Le cas du béton avec ajout cimentaire de poudre de verre est un exemple probant du potentiel de la collecte sélective et des innovations vertes qui en découlent. Ainsi, pour chaque tonne de poudre de verre ajoutée au béton, on réduit l'équivalent en GES. Ceci constitue une avenue prometteuse qui demande à être soutenue par les grands donneurs d'ordres, dont les différents paliers gouvernementaux. L'optimisation des centres de tri entrainera la création et la consolidation de nombreux emplois en région, contribuant ainsi à l'enrichissement du Québec par le renforcement de son économie verte.

De plus, les entreprises qui intègrent des pratiques plus sobres en carbone tel que l'ajout cimentaire de verre au béton pourraient être encouragées en assurant l'admissibilité de ces projets à des crédits carbone compensatoires. De tels protocoles existent d'ailleurs déjà, par exemple en Californie dont la bourse du carbone est liée à celle du Québec par le *Western Climate Initiative*. En effet, son Fonds de réduction des GES cible spécifiquement les projets visant la valorisation du verre avec le *Glass Grant Program*. Notons également que plusieurs autres pays ont adopté des systèmes de crédits compensatoires visant l'ensemble des matières résiduelles.

En somme, ÉEQ et ses contributeurs vont au-delà du rôle financier qui consiste à compenser les services municipaux de collecte sélective afin de développer une vision d'ensemble et de créer un modèle d'affaires québécois performant et dynamique. Nous croyons que l'objectif du Plan stratégique de ÉEQ d'augmenter les quantités de matières récupérées de 50 % d'ici 2023 présente un des meilleurs ratios GES évités/coût qui soit pour le gouvernement. C'est pourquoi nous espérons que des efforts de promotion y soient consacrés afin que la population contribue à l'atteinte de cet objectif en lien avec les enjeux sur les changements climatiques. Nous souhaitons également collaborer avec le gouvernement et les parties prenantes à l'atteinte de l'objectif de réduction des GES en fournissant les informations utiles et en contribuant éventuellement aux travaux de groupes de travail.

Vous remerciant à l'avance pour la transmission de cette correspondance aux membres de la commission, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations les plus respectueuses.



Maryse Vermette
Présidente-directrice générale